

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00132
Numéro SIREN : 383 393 196
Nom ou dénomination : OHAYON

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/053143

Bilan actif

Certifié conforme à l'original
MH

	Brut	Amortissem Dépréciation	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	43 363	43 363		
Fonds commercial (1)	297 444		297 444	297 444
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	123 704	114 825	8 880	11 201
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 782		30 782	31 392
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	495 293	158 187	337 105	340 036
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 080		4 080	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	559 198	132 223	426 975	271 429
Autres créances	46 379		46 379	64 559
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	642 871		642 871	296 137
Charges constatées d'avance (3)	33 296		33 296	34 049
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 285 824	132 223	1 153 600	666 174
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 781 116	290 411	1 490 706	1 006 210
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	290 516	258 683
Report à nouveau	39 364	39 364
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	52 962	31 833
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	437 841	384 880
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	303 805	6 433
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 132	4 605
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 992	76 358
Dettes fiscales et sociales	231 709	190 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	567	2 152
Produits constatés d'avance	403 660	341 180
TOTAL DETTES	1 052 864	621 331
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 490 706	1 006 210
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 052 864	621 331
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	452	588
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Désignation de la société : SARL OHAYON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 490 706 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 962 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/03/2021 par les dirigeants de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises et associations. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entité a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	297 444			297 444
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 363			43 363
Immobilisations incorporelles	340 806			340 806
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 182			41 182
- Matériel de transport	25 487			25 487
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 043	2 375	3 383	57 035
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	124 711	2 375	3 383	123 704
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 392		610	30 782
Immobilisations financières	31 392		610	30 782
ACTIF IMMOBILISE	496 910	2 375	3 992	495 293

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 375		2 375
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 375		2 375
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 383	610	3 992
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 383	610	3 992

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	297 444
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	297 444

Amortissements des immobilisations				
	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 363			43 363
Immobilisations incorporelles	43 363			43 363
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 397	367		39 764
- Matériel de transport	25 487			25 487
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 627	4 329	3 383	49 574
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	113 511	4 696	3 383	114 825
ACTIF IMMOBILISE	156 873	4 696	3 383	158 187

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 669 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 782		30 782
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	559 198	559 198	
Autres	46 379	46 379	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 296	33 296	
Total	669 655	638 872	30 782
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,03 euros décomposé en 755 titres d'une valeur nominale de 66,23 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 052 864 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	452	452		
- à plus de 1 an à l'origine	303 353	303 353		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 992	106 992		
Dettes fiscales et sociales	231 709	231 709		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	6 699	6 699		
Produits constatés d'avance	403 660	403 660		
Total	1 052 864	1 052 864		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 845			
(**) Dont envers les associés	6 132			

Charges à payer

	Montant
FACTURE A RECEVOIR	10 605
Achats de sous-traitance NP	4 802
AFFRANCHISSEMENTS DUS	134
FACT INTERNET A RECEVOIR	309
Honoraires NP	19 200
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	3 353
AGIOS BANCAIRES DUS	452
Dettes provis. pr congés à payer	22 625
Personnel - autres charges à payer	29 243
Charges sociales - charges à payer	2 382
CHARGES S/CONGES PAYES	9 503
FORMATION CONTINUE	2 829
TAXE D APPRENTISSAGE	420
T.V.T.S.	1 157
Taxe professionnelle CAP	500
Total	107 514

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASS PAYEE AVANCE	2 623		
COLLECTE COURRIER D AVANCE	360		
ARCHIVAGE D AVANCE	7 131		
SITE INTERNET D AVANCE	1 700		
LOC. MACH A AFFRANCHIR AV.	400		
LOCATION COPIEUR D AVANCE	2 261		
MAINTENANCE LOGICIELS D AV	10 364		
CHEQUES DEJEUNER D AVANCE	119		
DOCUMENTATION D AVANCE	7 903		
Locations mobilières d avance	435		
Total	33 296		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	403 660		
Total	403 660		

SARL OHAYON

SARL au capital de 50 000 Euros
Siège social : 73 Cours Albert Thomas
69003 LYON

RCS LYON B 383 393 196

EXTRAIT
DU
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2020, soit 52 961.78 €, arrêté après constatation des rémunérations des associés :

- Au titre du poste « Autres réserves » 52 961.78 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende par part	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2017	0 €	0 €
31 décembre 2018	0 €	0 €
31 décembre 2019	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SARL OHAYON



Robert OHAYON

Clotilde DEMEURE

Alice POUSSIN



Carine MONTJOUVENT



SARL FINANCIERE LUMIERE